

**C7 2019**

**RECOMMANDATIONS DU C7  
POUR DES SOLUTIONS  
CONTRE LES INÉGALITÉS  
MONDIALES**



**Le Civil 7 (C7)<sup>1</sup> se félicite de la priorité accordée à la lutte contre les inégalités par le président de la République française lors de la présidence française du G7.**

Cette orientation envoie un signal fort et crée une excellente occasion pour le G7 de travailler à la réalisation de l'Agenda 2030 et de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Cependant, de réels efforts pour lutter contre la pauvreté, les inégalités, les violations des droits de l'homme et les changements climatiques - dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris sur le climat - ne peuvent être réalisables et efficaces que s'ils sont accompagnés d'un véritable changement du système financier international et du mode de production, par une meilleure réglementation des acteurs économiques, une plus grande redistribution de la richesse et une transition écologique équitable et inclusive. Ce changement systémique est une condition préalable à la réalisation des ODD et à la réussite des engagements et des initiatives pris par le G7 au cours des dernières années et en 2019.

**Ce document présente les recommandations du C7 pour chacun des objectifs fixés par la présidence française du G7.**

<sup>1</sup> Le C7 civil est un groupe d'engagement du G7 créé en 2000 lors du Sommet du G7 d'Okinawa au Japon. Composé de représentants et représentantes de la société civile des pays du G7 et d'ailleurs, il a pour objectif de porter les recommandations des acteurs non étatiques dans le cadre des processus de négociation du G7. Sous la présidence française du G7 en 2019, le C7 est coordonné par Coordination SUD. Le Sommet C7 2019 se tiendra à Paris du 1<sup>er</sup> au 3 juillet.

# Lutter contre les inégalités fondamentales en renforçant l'égalité entre les femmes et les hommes, l'accès à l'éducation et à des services de santé de qualité

**Pour que les résultats du sommet de cette année soient à la hauteur de l'ambition de s'attaquer aux inégalités mondiales, le G7 doit s'efforcer de ne laisser personne de côté.**

Il doit tenir compte des besoins de tous les groupes, en particulier ceux qui sont marginalisés, les plus difficiles à atteindre et/ou en situation de vulnérabilité, y compris (mais sans s'y limiter) : les plus pauvres, celles et ceux qui vivent dans les zones rurales, les femmes et les filles, les personnes handicapées, les personnes transgenres, les migrant·e·s, les travailleur·se·s du sexe, les usager·e·s de drogues, les minorités ethniques, etc. qui ont un accès restreint et entravé aux services éducatifs et sanitaires, et qui exigent une attention particulière, notamment en situation de crise ou de conflit.

Non seulement l'éducation et la santé sont des droits humains, mais ce sont aussi les pierres angulaires de la réalisation des ODD, qui permettent une croissance économique et un développement humain fructueux, et les outils les plus puissants pour réduire les inégalités. Malgré des améliorations constantes de la santé et de l'éducation des populations du monde entier au cours des 15 dernières années, les progrès sont au point mort. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale n'a pas accès aux services de santé essentiels et près de 100 millions de personnes basculent dans l'extrême pauvreté chaque année en raison de dépenses de santé directes. Environ 130 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire en Afrique subsaharienne ne savent ni lire, écrire ou compter.

Les inégalités croissantes entravent la pleine réalisation de la santé et de l'éducation pour tou·te·s en créant des obstacles géographiques, sociaux, financiers et culturels à l'accès à ces services. Trop d'enfants et de jeunes, en particulier les adolescentes, se heurtent encore à des obstacles multiples et croisés pour accéder à une éducation de qualité et rester à l'école, en particulier en Afrique subsaharienne. Tous ces obstacles sont exacerbés par les conflits et les crises.

Ces inégalités ont également un coût financier important pour les pays et ont un impact profond sur le développement socio-économique des populations, en particulier les plus vulnérables. L'accès équitable à la santé et à l'éducation est essentiel pour parvenir à l'égalité des sexes et favorise l'autonomisation des femmes et des filles ainsi qu'une nutrition adéquate ; c'est donc le moyen le plus sûr de sortir de la pauvreté et de parvenir à la croissance économique et à la prospérité.

Les membres du G7 doivent donc promouvoir le droit universel à l'accès à la santé, à l'éducation et à la protection sociale en renforçant les services publics et les instruments nationaux, et en réglementant les acteurs privés, notamment les organisations à but lucratif, qui aggravent les inégalités. Ils doivent renouveler leur engagement en faveur de l'aide au développement en mettant l'accent sur la réduction des inégalités et de la pauvreté.

Les membres du G7 doivent également veiller au respect des droits de la personne et adopter une approche féministe dans leurs politiques de développement international. Les objectifs de santé doivent être poursuivis par la promotion de l'accès universel aux services de planification familiale, à l'éducation sexuelle, aux droits sexuels et au droit à un avortement sans risque. En ce qui concerne l'éducation, une approche holistique et transformatrice devrait être adoptée afin de promouvoir l'égalité des sexes.

## Les États du G7 doivent adopter des politiques nationales et une politique étrangère réellement féministes et transformatives des rapports de pouvoir patriarcaux traditionnels.

La question de l'égalité femmes-hommes fait son chemin au sein du G7. A l'instar du Canada en 2018, la France en a fait une grande priorité de sa présidence en 2019. Aucun grand défi, qu'il soit diplomatique, écologique ou économique, ne sera relevé sans l'émancipation des femmes et des filles, et sans leur participation effective aux processus décisionnels. Le groupe d'engagement *Women 7* a développé des recommandations clés pour les leaders du G7 pour qu'elles-ils prennent des engagements tant politiques que financiers en 2019 et au-delà, ayant un impact concret et durable sur la vie de toutes les femmes et des filles partout dans le monde. Il est important que les États du G7 fassent preuve d'exemplarité dans leurs contextes nationaux afin d'être les plus légitimes et pertinents possibles dans leurs actions à l'international en la matière.

Le *Women 7* et le *Civil 7* appellent les leaders du G7 à adopter des politiques nationales et une politique étrangère réellement féministes et transformatives des rapports de pouvoir patriarcaux traditionnels.

Pour cela, les États du G7 doivent activer deux leviers en priorité, sans lesquels toute promesse politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes sera vaine. Nous appelons à :

- **L'augmentation des ressources financières dédiées aux associations, aux organisations non gouvernementales, aux chercheur-euses et aux mouvements féministes** qui, à tous les niveaux (local, national et international), ont la légitimité et l'expertise de terrain pour porter des initiatives ayant un impact concret et durable pour les droits des femmes et des filles et un effet transformatif sur les relations de pouvoir et les normes sociales.
- **La participation pleine et effective des femmes et des filles aux processus de décision au sein du G7 et au-delà**, à travers une consultation inclusive, en reconnaissant la diversité des femmes, leur voix et leur capacité d'agir.

## Nous demandons aux États du G7 de/d' :

### ➔ Développer et mettre en œuvre des politiques nationales et une politique étrangère féministes, alliant notamment une diplomatie et une aide publique au Développement (APD) féministes.

- **Atteindre l'ODD 5 "Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles" d'ici 2030** en adoptant une feuille de route ambitieuse dotée d'indicateurs spécifiques avec des échéances claires permettant un suivi régulier des avancées et blocages et une réelle mesure de l'impact des actions entreprises.
- **Adopter et mettre en œuvre une politique étrangère féministe, composée d'une diplomatie et d'une APD féministes.** Les États du G7 doivent ainsi s'assurer qu'au moins 85 % de l'ensemble de leur APD en volume intègre le genre, comme objectif significatif ou principal d'ici 2025, dont au moins 20 % dédiés à des projets ayant l'égalité de genre comme objectif principal.
- **Créer une initiative globale des pays du G7, sur le modèle de l'Initiative Muskoka,** pour mener des actions visant à renforcer les droits des femmes et des filles dans les pays du Sud et à destination des associations féministes locales.

- **Augmenter de manière conséquente, au niveau national, les budgets alloués par les États du G7** à la promotion de l'égalité de genre et des droits des femmes et des filles.

- **Mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre** dans l'ensemble des espaces de décision.

### ➔ Soutenir l'émancipation des adolescentes et des femmes, notamment en matière de santé, d'éducation et de lutte contre les violences.

- **Adopter une lecture féministe pour lutter contre les inégalités en matière de santé,** et particulièrement en termes des droits et de la santé sexuelle et reproductifs.
- **Promouvoir l'autonomisation économique des femmes, l'inclusion financière et l'accès à un travail décent pour toutes et pour tous.**
- **Adopter des cadres de redevabilité pour l'ensemble des engagements du G7 relatifs à l'égalité de genre.**

## **Assurer une éducation de base de qualité pour toutes et tous en éliminant les inégalités dans les pays moins avancés (PMA), en particulier en Afrique subsaharienne et au Sahel, doit être une priorité.**

Pour atteindre l'ODD 4 et tenir la promesse internationale d'une éducation pour toutes et tous sans discrimination, les pays du G7 doivent s'attaquer de toute urgence aux obstacles qui empêchent la réalisation d'une éducation universelle de qualité. Cela passe par un soutien politique, technique et financier accru à une éducation de base de qualité, ciblant les plus pauvres, les plus vulnérables et celles et ceux qui vivent dans des pays fragiles et touchés par les conflits. Nous demandons que cet objectif prioritaire soit reflété dans la déclaration politique finale du G7 et que des mesures concrètes soient prises pour accroître l'offre d'une éducation de base de qualité, équitable, gratuite et inclusive pour toutes et tous.

### **À cette fin, nous demandons aux pays du G7 d'assurer :**

**→ Que tous les enfants et les jeunes reçoivent une éducation de base de qualité pendant au moins 12 années d'enseignement,**  
afin que leurs besoins éducatifs fondamentaux soient

satisfaits. Cela nécessite pour les pays du G7 de mettre la priorité, dans le cadre de leurs politiques d'aide au développement, sur l'enseignement d'au moins une année d'enseignement pré-primaire, le primaire et le premier niveau du secondaire pour chaque enfant, conformément à la définition de l'éducation de base par l'Unesco ;

**→ Que les enfants et les jeunes en situation de crise et de conflit évoluent dans des environnements d'apprentissage sûrs et protecteurs.**

Cela nécessite que tous les pays du G7 adoptent et soutiennent les pays partenaires dans l'adoption et la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles ;

**→ Que toutes les filles et tous les garçons aient accès à un cursus éducatif de base gratuit, d'ici à 2030.**

Cela inclut de soutenir les États partenaires dans la régulation publique des acteurs et des prestataires éducatifs privés, et le renforcement des systèmes d'éducation publics de qualité ;

**→ Une éducation inclusive et transformatrice en matière d'égalité de genre**  
pour améliorer les résultats d'apprentissage et assurer l'autonomisation socio-économique des garçons et des

## Une approche multisectorielle qui favorise la collaboration et la coordination entre les secteurs,

ainsi qu'une approche multipartite (donateurs, gouvernements, organisations de la société civile et organisations de jeunesse, aux niveaux local, national et international). Les donateurs devraient renforcer et mobiliser les mécanismes de coordination existants, en particulier les groupes d'éducation locaux (GEL) et les groupes sectoriels de l'éducation.

Nous sommes à un tournant décisif. En ouvrant la voie à une éducation de base universelle gratuite et de qualité, les dirigeants du G7 peuvent garantir aux filles et aux garçons les plus jeunes, les plus vulnérables et les plus marginalisé-e-s un avenir meilleur. Mais le changement doit avoir lieu maintenant. En concentrant leurs ressources sur l'éducation de base, les dirigeant-e-s du G7 pourront ainsi renforcer les efforts en faveur d'une éducation de base gratuite et de qualité et garantir des investissements durables pour les années à venir.

## Nous demandons au G7...

### de s'engager publiquement, dans le communiqué du G7, à atteindre les objectifs internatio- nalement reconnus de 15 % du total de l'aide publique au développement (APD) et d'au moins 4 % de l'aide humanitaire pour le secteur de l'éducation,

en mettant la priorité sur une éducation de base de qualité, dès la petite enfance, avec un accent particulier sur l'Afrique subsaharienne et le Sahel, ainsi que sur les enfants et jeunes les plus vulnérables et marginalisés. Tous les investissements devraient être sensibles au genre. Les pays du G7 devraient également encourager une plus grande mobilisation des ressources intérieures en encourageant les pays partenaires à investir 20 % de leurs budgets nationaux dans l'éducation. Les donateurs devraient également s'engager à assurer l'accès gratuit à l'éducation de base et veiller à ce qu'aucune APD ne soit dirigée vers des écoles ou des entreprises à but lucratif ou payantes. Au moins 30 % de l'aide à l'éducation doivent être alloués à des fonds multilatéraux (y compris aux PME et au fonds *Education Cannot Wait*) afin d'assurer la complémentarité entre les mécanismes d'aide bilatéraux et multilatéraux et le renforcement du lien *nexus* humanitaire et développement, ce qui est essentiel pour assurer une éducation durable et de qualité pour les personnes affectées par les crises et les conflits ;

**Le G7 doit élaborer et adopter une initiative d'accélération sur l'ODD 3 et prendre des engagements politiques et financiers ambitieux pour s'assurer que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre les cibles en matière de santé.**

Les pays du G7 doivent accélérer les progrès vers la réalisation des cibles de l'ODD 3 en fournissant des ressources pour combler le déficit de financement et en orientant ces ressources vers les secteurs qui en ont le plus besoin, en priorisant les systèmes de santé primaires et communautaires. Une telle approche est le moyen le plus efficace d'atteindre la Couverture Santé Universelle (CSU), de lutter contre les inégalités en matière de santé et permettra de tenir l'engagement de ne laisser personne de côté.

Afin de soutenir l'effort commun visant à atteindre l'ODD 3 conformément au Plan d'action mondial pour permettre à tou-te-s de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tou-te-s, le C7 invite le G7 à élaborer et à adopter une **initiative d'accélération vers l'ODD 3**.

**Nous demandons aux gouvernements du G7 de prendre les engagements politiques et financiers suivants :**

**→ S'engager pour les trois prochaines années à fournir des ressources financières ambitieuses pour l'aide au développement en santé afin d'assurer que nous soyons sur la bonne voie en 2022, à mi-chemin d'ici 2030, pour atteindre l'ODD 3.**

Plus précisément, s'engager ensemble à soutenir pleinement le succès des futures reconstitutions des ressources des initiatives multilatérales de santé mondiale<sup>2</sup> et à mobiliser les autres bailleurs du G20 pour qu'ils s'engagent également. La première étape étant d'assurer une reconstitution réussie des ressources du Fonds mondial ;

**→ S'engager à cibler ces ressources vers les populations et les régions les plus vulnérables et les plus difficiles à atteindre, en mettant l'accent sur le renforcement des soins de santé primaires et de la santé communautaire pour atteindre la CSU.**

S'engager à respecter ces priorités au sein des conseils d'administration des principales initiatives mondiales en santé dans lesquelles siègent les membres du G7 ;

<sup>2</sup> Dont Gavi, GPEI, Unitaïd, OMS, la Déclaration de Londres 2.0 sur la lutte contre les maladies tropicales négligées, et le soutien aux droits et à la santé sexuels et reproductifs en augmentant les ressources allouées aux fonds des Nations unies dont le Fnuap, Unicef et ONU Femmes.



## **Réaffirmer la priorité de fournir des services de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) accessibles et de qualité**

notamment en s'appuyant sur les engagements fondamentaux pris à Muskoka pour assurer que les investissements dans la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescent·e·s et dans la nutrition se poursuivent et se développent en appuyant un panier de soins complet, intégré et innovant sur tout le continuum des soins ;

## **S'engager à soutenir les pays à faible revenu dans leurs stratégies de mobilisation des ressources nationales**

afin d'assurer une augmentation des budgets nationaux pour la santé et une réduction des paiements directs des citoyen·ne·s ;

## **S'engager à rendre compte de tous ces engagements**

en faisant le point en 2022 si nous sommes de nouveau sur la bonne voie pour atteindre l'ODD 3 d'ici 2030 et à corriger le cap si besoin.

# Réduire les inégalités environnementales en protégeant notre planète par le financement climatique, une transition écologique équitable et la protection de la biodiversité et des océans.

**Quatre ans après la signature de l'Accord de Paris et quelques mois après la publication du rapport spécial du GIEC sur le réchauffement climatique de 1,5°C, le sommet du G7 doit démontrer comment les pays du G7 réagiront aux dernières données scientifiques disponibles et aux effets croissants des changements climatiques en intensifiant leur action et leur ambition climatiques.** En 2019, les pays du G7 doivent être à l'avant-garde des nations qui s'engagent à accroître leurs ambitions climatiques d'ici 2020. Les dirigeants des 7 économies les plus riches et les plus polluantes du monde ne peuvent ignorer l'appel clair et profond des jeunes, des travailleurs et travailleuses, ainsi que des communautés vulnérables qui réclament des solutions urgentes et transformatrices pour tenir les engagements pris à Paris.

Les dirigeants du G7 doivent reconnaître que les changements climatiques constituent une menace mondiale qui exige une coopération internationale et des efforts collectifs pour maintenir le réchauffement planétaire à 1,5 °C. Une action climatique juste et inclusive peut être bénéfique pour notre santé, créer des emplois de qualité et contribuer à des sociétés plus durables et plus résilientes dans le monde entier.

En 2019, les résultats du G7 seront cruciaux pour encourager tous les autres pays, le secteur privé, les acteurs financiers, les autorités locales et la société civile à renforcer leur ambition climatique à temps pour le sommet Action climat de l'ONU de 2019.

Il est donc essentiel que les membres du G7 mettent en œuvre d'urgence des politiques structurelles dans leur propre pays et augmentent leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES).

## Nous demandons aux membres du G7 :

### → En réponse aux études scientifiques,

les membres du G7 doivent s'engager à augmenter considérablement leur objectif de réduction des GES de 2030 d'ici 2020 et s'engager à atteindre l'objectif pour zéro émission nette de GES bien avant le milieu du siècle ;

### → En s'appuyant sur les réalisations de la présidence canadienne,

le G7 devrait reconnaître et promouvoir des principes de transition juste et inclusive qui s'appliquent à toutes les politiques climatiques ;

→ **En se fondant sur leurs engagements antérieurs, les dirigeants du G7 doivent contribuer à l'effort mondial visant à accroître les flux financiers en faveur de la lutte contre les changements climatiques**

en augmentant considérablement les financements publics dédiés à cette fin, notamment en présentant de nouvelles annonces de contributions au Fonds vert pour le climat pendant sa période de reconstitution 2019. Les membres du G7 doivent promouvoir des politiques en 2019 visant à réorienter les financements publics et privés des énergies fossiles pour aligner les investissements avec un développement résilient et bas carbone ;

→ **Le G7 doit rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements relatifs à l'accès à une couverture d'assurance contre les risques liés aux changements climatiques.**

Le G7 devrait promouvoir des sources de financement nouvelles et additionnelles pour les pertes et dommages dans le cadre du Mécanisme international de Varsovie sur les pertes et dommages de la CCNUCC afin d'accroître l'aide aux communautés vulnérables ;

→ **En s'appuyant sur la promesse faite par le G7 d'éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles d'ici 2025,**

les pays du G7 doivent s'engager à élaborer une feuille de route claire pour indiquer comment ils entendent respecter l'échéance et éliminer les subventions aux combustibles fossiles ;

→ **Le G7 doit accélérer l'élimination progressive des combustibles fossiles**

en s'entendant sur des dates d'élimination progressive du charbon à l'échelle nationale et en appuyant le déploiement de politiques et d'initiatives concernant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;

→ **Le G7 doit s'engager à subordonner la mise en œuvre des accords commerciaux bilatéraux au respect des obligations de l'Accord de Paris.**

→ **Le G7 doit participer à des forums multilatéraux et renforcer les politiques nationales**

pour protéger et restaurer les puits de carbone naturels tels que les forêts et les océans.

# Renforcement de la dimension sociale de la mondialisation par des politiques commerciales, fiscales et de développement plus justes et plus équitables

**Notre système économique ne fonctionne plus. Alors que des centaines de millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté, les richesses sont concentrées dans les mains de quelques-un·e·s. Les inégalités sont hors de contrôle.** Cette crise fracture nos sociétés et a des conséquences néfastes sur le long terme. Elle freine la lutte contre la pauvreté et l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Si aucune action urgente n'est prise, des centaines de millions de personnes vivront encore dans l'extrême pauvreté en 2030, majoritairement des femmes et des filles.

Le G7, qui réunit les pays les plus riches du monde mais également les principaux bailleurs de l'aide, doit s'engager à prendre des mesures concrètes pour lutter contre les inégalités, notamment par des politiques fiscales plus équitables, des politiques de développement axées sur la réduction de la pauvreté et des inégalités et une réglementation renforcée des grandes entreprises.

**La priorité du G7 2019 étant de lutter contre les inégalités, nous appelons les chef·fe·s d'États à :**

**→ Reconnaître la fiscalité comme levier de réduction des inégalités et de redistribution de richesses et de revenus, et prendre des mesures pour mettre fin à la sous-imposition des grandes entreprises et des personnes les plus riches.**

La fortune des ultra-riches du monde a atteint des niveaux records. Le nombre de milliardaires a doublé depuis la crise financière de 2008 et leur fortune a augmenté de 2,5 milliards de dollars par jour. Pourtant, beaucoup de ces ultra-riches et grandes entreprises paient de moins en moins d'impôts. L'évasion et la fraude fiscales sapent le financement des budgets publics dans le monde entier. Les pertes de recettes publiques compromettent directement la capacité de l'État à fournir des services sociaux de base, tels que la santé et l'éducation.

Dans la perspective des discussions sur la réforme BEPS2.0, les pays du G7 devraient soutenir une réforme des règles internationales en matière d'impôt sur les sociétés pour le rendre équitable, en accordant aux pays en développement une place égale dans le processus de décision.

## L'enjeu est double :

- **Soutenir une réforme en profondeur des règles internationales en matière d'impôt sur les sociétés conduisant à un rééquilibrage plus équitable des droits d'imposition entre pays développés et pays en développement pour tous les secteurs économiques.** La réattribution

des droits d'imposition devrait viser à répartir les bénéfices taxables des entreprises au niveau mondial en fonction de facteurs de consommation, d'emploi et de production ;

- **Soutenir la mise en place d'un taux effectif minimum d'imposition à un niveau équitable.**

Le taux effectif minimum d'imposition devrait être fixé globalement, appliqué pays par pays, sans clause d'exception. Le taux fixé doit être assez haut pour générer des nouveaux revenus là où l'activité économique réelle des entreprises a lieu ;

## **Respecter les engagements en matière d'aide publique au développement en priorisant la lutte contre la pauvreté et les inégalités.**

L'ampleur du défi de la lutte contre la pauvreté et de l'inégalité pour les pays les plus pauvres est immense. Actuellement, les pays à faible revenu ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de développement durable. Selon les Nations unies, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur auraient besoin de plus de 2500 milliards de dollars de financement supplémentaire par an pour atteindre

les objectifs de développement durable. Le nombre de personnes touchées par la faim a augmenté pour la troisième année consécutive, avec près de 821 millions de personnes souffrant de la faim. La moitié de la population mondiale n'a pas accès aux services de santé essentiels. Pourtant, les donateurs ne respectent pas leurs engagements de base en matière de quantité et de qualité de l'aide.


On constate une tendance inquiétante à ce que les donateurs utilisent une plus grande part de leur aide pour servir leurs intérêts, plutôt que de donner la priorité à la lutte contre la pauvreté et l'inégalité.

## **Nous appelons le G7, en tant que principal bailleur d'aide, à :**

- **S'engager à augmenter les niveaux d'aide pour atteindre l'objectif des 0,7 % du RNB**, ainsi que qu'assurer le succès des prochaines conférences reconstitutions des ressources telles que l'AID19, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et le Fonds vert pour le climat ;
- **S'engager à orienter cette aide vers les pays les plus pauvres**, sous forme de don et vers les secteurs qui contribuent le plus à la réduction des inégalités, tels que la santé, l'éducation, les systèmes d'eau et d'assainissement, la protection sociale, l'agriculture paysanne et l'égalité des sexes ;
- **S'engager à fournir une aide qui réponde aux besoins des populations** et permette aux citoyen-nes, en particulier aux femmes, de faire valoir leurs droits ;

- **Cesser de détourner l'aide pour servir leurs propres objectifs en matière de sécurité, de contrôle des migrations ou d'économie ;**

- **S'engager à accroître les dépenses d'aide en faveur d'une mobilisation progressive des ressources intérieures** et accélérer l'atteinte des engagements de l'*Addis Tax Initiative* ;

 **Renforcer les droits des travailleurs et travailleuses ainsi que la réglementation des entreprises pour réduire les inégalités.**

Les inégalités sont exacerbées par l'absence de responsabilité des entreprises qui violent les droits des individus, des communautés et de l'environnement, et par l'absence de recours pour les victimes.

**Nous demandons au G7 d'appuyer une réglementation qui favorise un partage plus équitable de la richesse et des ressources et le respect des droits de la personne au sein des entreprises et dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement :**

- **En se basant sur la loi française sur le devoir de vigilance, la loi britannique sur l'esclavage moderne et la loi californienne sur la transparence dans les chaînes d'approvisionnement**, ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE en matière de diligence raisonnable, appeler à renforcer les normes mondiales sur les entreprises et les droits humains ;

- **En s'appuyant sur la législation en vigueur aux États-Unis et au Royaume-Uni** et en l'améliorant, rendre obligatoire la transparence sur les écarts salariaux (PDG/travailleur), par quartile, pays et sexe ;

- **Reconnaître dans le communiqué qu'il importe de renforcer la protection des droits fondamentaux des travailleurs, et notamment des femmes**, le droit à un travail décent, de protéger le droit syndical et de faire du salaire minimum vital un élément essentiel du renforcement de la dimension sociale de la mondialisation ;

- **Reconnaître que, dans le contexte d'une économie mondialisée de plus en plus injuste et en transformation**, il est essentiel de garantir le respect des normes fondamentales relatives aux droits humains pour que la mondialisation fonctionne pour tous.

# Changer l'approche des politiques agricoles et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle

**Dans un contexte où la faim dans le monde augmente pour la troisième année consécutive, avec environ 821 millions de personnes sous alimentées en 2018 - dont principalement des femmes- il est impératif que les États membres du G7 améliorent leur redevabilité quant aux engagements antérieurs en matière de sécurité alimentaire** et reconnaissent et ciblent les causes structurelles de la faim.

Les pays du G7 ont déjà promis d'éradiquer la faim pour les plus pauvres et ont approuvé des engagements lors des sommets précédents. Malheureusement, il n'est guère possible aujourd'hui de mesurer l'impact global de ces promesses.

Le prochain rapport de redevabilité du G7, préparé par la France, représente une excellente opportunité.

**→ Les États membres du G7 devraient lancer un processus visant à améliorer la redevabilité, la transparence et l'harmonisation des utilisations des données.**

Le prochain rapport de redevabilité du G7, préparé par la France, représente une excellente opportunité.

**Pour vraiment s'attaquer au problème de la faim,**

**→ les pays du G7 devraient avant tout soutenir l'agro-écologie et l'agriculture paysanne**

qui constituent une réponse globale aux défis de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des changements climatiques.

**→ Les pays du G7 devraient entreprendre une évaluation critique de l'inefficacité de leur approche traditionnelle de lutte contre la faim,**

consistant en une vision productiviste de la sécurité alimentaire et une promotion des partenariats public-privé.

Suite au retrait de la France en février 2018 de la Nasan et à la publication des études d'impact françaises, allemandes et américaines sur l'Alliance, les États membres du G7 devraient reconnaître collectivement l'inefficacité de la Nasan et entamer un processus de retrait de l'Alliance.

**Pour atteindre leurs objectifs en matière de sécurité alimentaire,**

**→ les États membres du G7 devraient reconnaître le cercle vicieux entre conflit et faim.**

La résurgence alarmante de la faim dans le monde, notamment le risque de famine, est liée à l'aggravation des conflits. 60 % des personnes qui souffrent de la faim vivent actuellement dans des pays touchés par des conflits. Les pays du G7 devraient adopter une approche qui tienne compte des conflits dans toutes leurs actions ou investissements dans les États en crise ou fragiles.

# Pour des actions garantissant la paix et la sécurité pour toutes et tous

## **Cette année marque le vingtième anniversaire de l'adoption de la première résolution (1265) du Conseil de sécurité des Nations unies sur la protection des civils dans les conflits armés.**

Le G7 devrait saisir cette occasion pour entreprendre des efforts concertés afin de rétablir et d'exiger le respect de la protection des civils et le respect des normes internationales, notamment le droit international humanitaire et le droit des réfugié·e·s.

La France et les États membres du G7 doivent être exemplaires dans le respect du droit des conflits armés et dans leurs actions militaires et, conformément à leurs engagements internationaux, s'engager à ne pas transférer d'armes aux États qui ont commis ou risquent de commettre des crimes de guerre, notamment ceux qui ont ciblé des attaques contre des centres pour personnel sanitaire ou humanitaire, et conformément au Traité sur le commerce des armes ratifié le 2 avril 2014. La France et les États membres du G7 doivent prendre des mesures pour que les responsables des violations du droit international humanitaire répondent de leurs actes et garantissent l'accès libre et sans entraves de l'aide humanitaire aux civils.

En outre, les dirigeants du G7 doivent poursuivre les efforts entrepris à Taormine en 2017 en mettant en œuvre la résolution 2417 du Conseil de sécurité des Nations unies pour briser le cycle de la faim et des conflits, interdire l'utilisation de la faim et de l'eau comme armes de guerre et travailler pour mettre fin aux blocages humanitaires.

Ils devraient également élaborer des solutions concrètes pour renforcer la protection des personnels humanitaires et permettre la mise en œuvre de la résolution 2175 (2014) du Conseil de sécurité des Nations unies, en soutenant la création d'un conseiller spécial indépendant auprès du Secrétaire général des Nations unies pour la surveillance et le suivi des incidents contre les personnels humanitaires, en particulier celui national.

Les pays du G7 devraient accorder la priorité à la protection des civils, en particulier des enfants et des jeunes, ainsi que des infrastructures civiles dans les zones de conflit - en particulier les écoles et les établissements de santé - contre les attaques et réduire l'impact des opérations militaires, notamment en adoptant la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et en s'assurant que tous les pays du G7 appliquent les Directives pour la protection des écoles et des universités contre les utilisations militaires pendant un conflit armé.

En s'appuyant sur les engagements pris l'an dernier dans le cadre de la Stratégie pour les femmes, la paix et la sécurité, les États du G7 devraient rationaliser la participation et la protection des femmes et des filles dans leurs efforts de réforme et ceux des organismes multilatéraux. Les États du G7 devraient annoncer des engagements financiers supplémentaires pour financer des partenariats entre les opérateurs humanitaires, les acteurs des droits humains et les organisations locales en soutien aux femmes et les enfants pour développer



des modèles de réponse aux crises et de relèvement post-conflit qui répondent plus efficacement aux droits et priorités des populations affectées, notamment les femmes et les filles. Les États du G7 devraient élaborer et mettre en œuvre des modèles de suivi et d'établissement de rapports plus systématiques sur la manière dont ils financent et gèrent la FPS dans le cadre de leurs propres stratégies et programmes, y compris les plans d'action nationaux, les programmes humanitaires, de résilience de résistance et de gouvernance.

Les États du G7 devraient s'engager à prendre des mesures spécifiques pour ouvrir un espace aux militants des droits des femmes et des filles dans le cadre des négociations politiques en cours, ainsi que d'élaborer des indicateurs dans leurs stratégies d'assistance diplomatique, d'aide et technique propres à chaque pays pour garantir que ces mesures puissent être évaluées. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Whistler de l'an dernier, les États du G7 doivent préciser la façon dont ils tiennent compte des indicateurs de prévention et de réponse à la VBG dans leurs stratégies et programmes visant à établir un lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix ainsi que les engagements antérieurs, notamment la RCSNU 1820 et l'Appel à l'action contre la violence fondée sur le sexe.

En outre, ils devraient prévenir les violations contre les enfants touchés par les conflits, y compris le recrutement (conformément aux Principes de Paris et de Vancouver), et les six violations graves contre les enfants pendant les conflits armés, telles que définies par le Conseil de sécurité. A cette fin, les pays du G7 devraient appuyer la révision et la mise en œuvre de

trois ensembles complémentaires d'orientations : le Manuel de terrain du Groupe directeur des Principes de Paris sur la prévention du recrutement, de la libération et de la réintégration des enfants, les Normes minimales pour la protection des enfants en situation d'urgence et les Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réinsertion. En outre, promouvoir l'engagement des acteurs non étatiques à signer des plans d'action pour la libération et la réinsertion des enfants.

Il est important que les États membres du G7 promeuvent la coordination de l'aide humanitaire et du développement sur la base d'une approche complémentaire des différents acteurs qui permette à la fois de répondre en urgence aux besoins spécifiques d'un groupe particulier et de réfléchir à des solutions sociales durables à cette question.

Les crises qui entraînent des mouvements migratoires importants doivent être gérées selon le principe de la « responsabilité partagée » des États, afin d'apporter soutien et protection aux réfugié·e·s et aux migrant·e·s tout au long de leur déplacement, tout en prévoyant des solutions durables pour faciliter leur inclusion sociale et économique.

# Mettre la lutte contre les inégalités au cœur du partenariat avec le Sahel

**Cette année, le Sahel est l'une des priorités de la présidence du G7.** Les pays du G7 doivent mettre au cœur de leur partenariat avec le G5 Sahel la lutte contre les inégalités, avec des engagements politiques et financiers forts.

**Nous appelons également le G7 à améliorer la gouvernance et le respect des principes d'efficacité de l'aide au sein de l'Alliance Sahel, afin de répondre aux besoins des populations dans la région et non aux intérêts politiques et sécuritaires des dirigeants du G7.**

**→ S'engager à fournir des financements supplémentaires au Sahel lors du sommet du G7 de Biarritz.**

Les populations du Sahel subissent l'une des plus grandes pertes de développement humain de toutes les régions d'Afrique en raison d'un accès inégal aux services essentiels tels que les soins de santé et d'éducation de qualité, étroitement liés aux inégalités de revenus et de richesse. Les taux de malnutrition aiguë sévère augmentent dans tous les pays du G5.

Pourtant, le financement de l'APD y est encore insuffisant :

- Les plans d'intervention humanitaire dans les cinq pays atteignent à peine 50 % des besoins de financement.
- Les financements font également défaut pour les réponses à plus long terme visant à améliorer durablement la résilience des populations et lutter contre les inégalités (développement de l'agro-écologie, renforcement des systèmes de santé, accès aux services essentiels, etc.).


Par conséquent, les dirigeants du G7 doivent saisir l'occasion du sommet pour s'engager à fournir des fonds supplémentaires à la région du Sahel.

**→ Donner la priorité à la réalisation des objectifs de développement durable et à la lutte contre les inégalités dans l'Alliance du Sahel.**

Nous appelons les bailleurs du G7 et les pays du G5 Sahel à reconnaître l'importance de la lutte contre les inégalités dans la région, en mettant fortement l'accent sur le soutien de l'accès aux services publics essentiels tels que l'éducation, la santé et la nutrition, les politiques agricoles et d'élevage justes et équitables, l'adaptation aux changements climatiques, la mobilisation progressive des revenus intérieurs et l'égalité femme-homme.

En outre, le G7 doit revoir la plupart des indicateurs de l'Alliance pour s'assurer :


- de leur impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des plus vulnérables ;
- de l'accent mis sur l'emploi des jeunes ruraux ;
- de la promotion d'une transition agroécologique au Sahel ;
- du respect des progrès dans la réalisation du droit à l'alimentation dans la sous-région.

 **S'assurer que les projets de l'Alliance Sahel donnent la priorité aux besoins et aux droits des populations, et non aux objectifs de sécurité des donateurs.**

L'objectif clé de l'Alliance Sahel doit être de répondre aux besoins des populations de la région et de permettre l'exercice de leurs droits. Les domaines d'intervention devraient être choisis en fonction de cette priorité et non en fonction d'une question de sécurité. Créer un déséquilibre en favorisant des zones déjà instables ou des zones de transit des personnes migrantes pourrait, à terme, créer de nouveaux conflits et tensions dans la région. En outre, le fait de lier les interventions humanitaires et de développement aux actions de sécurité constitue un risque pour la sécurité des ONG sur le terrain, si elles sont associées à des forces armées qui ne sont pas bien perçues par les communautés. Cela pourrait éventuellement entraîner une diminution de l'accès humanitaire aux communautés et de l'accès humanitaire à partir des communautés.

Par conséquent, s'ils renforcent l'Alliance Sahel, les dirigeants du G7 devraient s'assurer que :

- **Les besoins et les droits des populations sont au cœur du mandat de l'Alliance Sahel**, et non les objectifs des donateurs en matière de sécurité ou de contrôle des migrations ;
- **Les domaines prioritaires d'investissement sont sélectionnés en fonction des besoins, des vulnérabilités, et non en fonction de considérations de sécurité.** L'approche « Zones négligées » initialement promue par la France peut s'avérer intéressante à cet égard, si les critères de sélection sont clairs et homogènes.

 **Promouvoir une approche sensible au genre au sein de l'Alliance Sahel.**

Alors que la présidence française du G7 a pour objectif d'unir tous les pays du G7 au sein de l'Alliance Sahel pour améliorer la coopération autour des questions de développement dans cette région spécifique, cette occasion doit être saisie pour favoriser l'intégration du genre dans les stratégies et projets soutenus par l'Alliance. Les pays du G7 devraient encourager fortement l'Alliance Sahel à :

- **Approuver une feuille de route avec un financement spécifique pour intégrer l'égalité de genre dans les programmes financés par l'Alliance, dans l'ensemble des 6 domaines d'intervention.** Actuellement, les projets de

l'Alliance ne tiennent pas compte des sexo-spécificités et ne se concentrent pas spécifiquement sur l'accès des femmes et des filles aux droits, ni sur les moyens de relever les défis auxquels elles sont confrontées ;

- **Établir un septième domaine thématique d'intervention dont l'objectif principal est l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles**, afin d'allouer des fonds à cette fin. Au-delà de la nécessité d'intégrer l'égalité des sexes dans tous les projets, certains d'entre eux doivent être fondés uniquement sur la promotion et l'accès des femmes et des filles à leurs droits, à l'éducation, à l'emploi, à la protection et aux questions concernant les femmes, la paix et la sécurité. Promouvoir la paix, l'autonomisation de la jeunesse africaine et plus particulièrement l'autonomisation des femmes et des filles contribuerait à l'émergence de pays du Sahel forts, stables et prospères.

## **Améliorer la transparence et la participation de la société civile à l'Alliance Sahel.**

À ce jour, l'information n'est pas disponible sur la liste des projets de l'Alliance Sahel et sur les modalités de participation de la société civile à leur définition et à leur mise en œuvre. Par conséquent, les dirigeant·e·s du G7 de l'Alliance Sahel devraient s'engager à :

- **Rendre publique, dans une base de données en ligne, la liste des projets soutenus par l'Alliance Sahel par zone d'intervention, ainsi que les donateurs**

**associés**, les montants alloués sous forme de prêts ou de subventions, et les objectifs fixés ;

- **Clarifier les modalités de participation de la société civile du Nord et du Sud aux échanges qui ont lieu entre les bailleurs de fonds de l'Alliance et les États du Sahel**, dans l'identification et la mise en place des projets Alliance Sahel. Ces modalités doivent être homogènes entre les donateurs, publiques et accessibles en ligne.

- **Assurer l'implication des organisations locales et des acteurs de terrain dans la sélection des projets et des objectifs** et les adapter aux réalités et aux besoins identifiés par ces acteurs, et reconnaître que la citoyenneté active est essentielle pour lutter contre les inégalités et la pauvreté.

- **Mettre en place un comité de suivi au sein du secrétariat de l'Alliance** qui comprend des représentant·e·s du gouvernement et de la société civile.

- **Clarifier les modalités de participation et d'implication du secteur privé dans les projets de l'Alliance du Sahel**. Ces modalités doivent être homogènes entre les donateurs, publiques et accessibles en ligne.





C7  
2019

The image features a stylized logo consisting of a large, bold letter 'C' in a gradient of orange and yellow, followed by a red '7'. To the right of the '7', the year '2019' is written vertically in a dark grey, sans-serif font. The background is a soft, warm gradient of yellow and orange, with several large, overlapping, semi-transparent circles in shades of yellow and light orange.